



vosre newsletter

Synofdes
SYNDICAT NATIONAL
DES ORGANISMES DE FORMATION

NUMÉRO 71
02 JUIN 2023

syndicat associé **HEXOPÉE**
Créateurs de citoyenneté

La voix du Synofdes

Le reste à charge sur le CPF ne doit pas être une variable d'ajustement économique

L'idée de reste à charge pour le bénéficiaire du CPF, tout actif donc, a germé au moment où il s'est agit de lutter contre les dérives transformant l'action de formation en objet de consommation courante, ce qu'elle n'est pas et ne saurait devenir.

La loi est venue refroidir à la fois la tentation compulsive des acheteurs et la tentation mercantile des vendeurs.

Dans cette optique, le Synofdes, avait exprimé notamment devant la commission sociale du Sénat qu'il ne s'opposerait pas à cette mesure régulatrice sous certaines conditions :

- pas de reste à charge dès que l'achat de formation se réalise dans un processus appelant une forme d'intermédiation par pôle emploi évidemment, mais aussi dans le cadre d'un CEP, en cas de cofinancement par l'employeur, les branches via les OPCO, s'agissant des bilans de compétence ou encore l'engagement dans une démarche de VAE ;
- un reste à charge soutenable et dont le taux doit donc être mesuré, certainement pas les 30% annoncés par le ministre de l'économie, et plafonné par ailleurs voire nul dans certains cas.

Participer de la responsabilisation des personnes dans le choix et la construction de leurs parcours de formation ne peut être que salué mais cela demande une forte exigence dans la mise en œuvre des mesures y conduisant. Cela n'est pas concevable ni acceptable si le reste à charge n'est appréhendé que comme une variable d'ajustement économique d'un droit fondamental dont on peut saluer le succès en nombre mais dont il convient encore de s'interroger sur son efficacité réelle.

Actualités générales

La Fédération Nationale des Organismes de Formation (UROF), devient adhérente au Synofdes !

Fondée en 2000, la Fédération regroupe des organismes de formation intervenant essentiellement sur la commande publique de formation.

Le réseau national est constitué autour de la Fédération Nationale qui regroupe treize unions régionales pour un total de près de trois cents organismes. La Fédération Nationale des UROF est un partenaire reconnu des institutionnels qui la consultent régulièrement, des financeurs et des prescripteurs de la formation professionnelle.

En région

En Paca, transition écologique et soutien aux innovations pédagogiques

Le nouveau contrat du plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) conclu entre l'Etat, la Région PACA, les OS et OP au titre des années 2023-

2028 poursuit plusieurs objectifs dont l'expérimentation et l'innovation.

Selon le Président de la commission politique de la formation et l'emploi de la région, il s'agira de soutenir les organismes de formation se lançant dans de nouvelles modalités pédagogiques (réalité virtuelle, IA, distanciel, big data, etc.). Ce soutien prendra la forme d'une aide financière. La Région PACA souhaite ainsi accompagner la transition numérique, à travers la digitalisation des interventions et des contenus et le déploiement des technologies immersives de la réalité virtuelle et des métavers, tout en développant des solutions de lutte contre l'illectronisme.

[BRETAGNE] Outils et services du Gref Bretagne

Le Carif-Oref de Bretagne met à disposition des organismes de formation une gamme d'outils et de services pour les aider à mieux s'orienter dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle.

Parmi eux, **IDEO**, qui offre une information sur les différents métiers, formations et opportunités d'emploi à travers la région. **Ofeli**, pour sa part, est un outil de référencement de l'offre de formation professionnelle, tandis que la **cartographie** des acteurs bretons fournit une vue d'ensemble des différents acteurs associés à la formation. Avec une connaissance approfondie des secteurs emploi-formation, le Carif-Oref de Bretagne dispose également de données clés et d'actualités concernant les appels à projet et les innovations pédagogiques. Enfin, une chaîne **Youtube** leur est dédiée, pour une utilisation simplifiée de ces outils et services.

[Je découvre les outils](#)

Côté employeurs

Les travaux de mise à jour de la CCN OF s'achèvent

Les partenaires sociaux de la branche des organismes de formation ont ouvert en 2022 un vaste chantier de mise à jour à droit constant de la CCN OF.

Il s'agit de proposer aux entreprises de formation appliquant la CCN et aux salarié-es qu'elles emploient un socle conventionnel fiable et sécurisé. Les travaux devraient s'achever à la fin du premier semestre 2023. Trois articles "toilettés" ont d'ores et déjà fait l'objet d'une extension : l'**article 5** relatif à l'établissement du contrat de travail ; l'**article 7** relatif à la période d'essai ; l'**article 8** relatif à la modification du contrat pour motif économique. Ils ont naturellement permis le recensement de nombreux points d'évolutions souhaitées par les partenaires sociaux et déclenché l'ouverture de négociations de fond sur des sujets structurants tels que la durée du travail ou encore la rémunération dès le mois de juin prochain.

Agenda



"Fête des savoirs" : Coopérative Numérique des savoirs (Nord et Pas-de-Calais)

Vendredi 02 juin 2023 à 10h00

La Coopérative Numérique des savoirs des Hauts de France organise une "Fête des savoirs" le vendredi 02 juin 2023. L'événement proposé par l'**AFP21** propose un programme "**Les incontournables**" qu'il est possible de suivre en s'inscrivant via le lien ci-dessous.

La journée sera l'occasion de découvrir les coopératives numériques et les initiatives des acteurs locaux des Hauts de France.

[Je m'inscris](#)



Journée nationale "Illettrisme et illectronisme au travail" organisée par l'ANLCI

**Mardi 13 juin 2023 de 9h à 17h
La Bellevilloise à Paris**

Durant cette journée spéciale, venez échanger avec l'équipe de l'**ANLCI** et ses partenaires, participez aux ateliers, découvrez les outils mis à votre disposition et repartez avec un plan d'action pour votre organisation.

[Je m'inscris](#)



Webinaire national destiné à tous les CFA/OFA en Métropole et Outre-Mer Jeudi 22 juin 2023 à 10h00

La DGEFP a lancé un projet de professionnalisation des CFA sur leurs 14 missions en partenariat avec le Réseau des **Carif-Oref**. Les résultats de l'enquête menée auprès des CFA ont permis de mettre en évidence les besoins en matière de professionnalisation.

Pour atteindre un socle commun de compétences, des webinaires thématiques seront organisés, le premier portant sur la lutte contre l'illettrisme

[Je m'inscris](#)



[SAVE THE DATE] Colloque et Assemblée Générale du Synofdes Vendredi 06 octobre 2023 de 9h à 18h Présentiel à Paris

Dans le cadre de nos événements, Le Syndicat National des Organismes de Formation a le plaisir de vous inviter à son assemblée générale et au colloque qui la précédera sur le thème :

Alternance, CPF, PIC, France Travail...:
**Quelles conditions pour un accès universel
à la formation ?**

Nous vous communiquerons dans les toutes prochaines semaines le programme complet de la journée mais réservez-la d'ores et déjà, elle sera riche !

Synofdes

88 rue Marcel Bourdarias
CS 70014 - 94146 Alfortville Cedex
synofdes@synofdes.org



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous avez reçu cet e-mail car vous vous êtes inscrit sur les listes du Synofdes.

[Se désinscrire](#)



